



# A. N. R. 50

## De La Hague au Mont



Association Nationale de Retraités  
de la Manche

Reconnue d'intérêt Général

**ASS ANR MANCHE**  
**BP 302**  
**50000 SAINT-LO CEDEX 1**

**Site web: [anr50.fr](http://anr50.fr)**



**Contact Assistantes Sociales POSTE**

Fabienne DESRAME: 06 61 38 96 39

Angélique DUBOST: 06 84 67 87 59

**N° 40**  
**Décembre 2024**

### EDITORIAL

Bonjour à tous

La rentrée nous rappelle des souvenirs indélébiles.

Des chaussures neuves qui faisaient mal aux pieds et pour les plus aisés, quelques habits neufs.

C'était le côté plaisir de la rentrée. Ceux qui aimaient l'école, l'envie d'apprendre et, pour ceux qui ne l'aimaient pas, la joie de retrouver les copains et les copines. Pour nous, cela, c'était bien.

Aujourd'hui, la rentrée, c'est penser à faire le plein de fuel ou à changer son mode de chauffage.

La campagne de vaccination débute le 15 octobre. Que chacun de nous choisisse : la vaccination contre la grippe ou le cocktail grippe-COVID, ou, renoncer pour des raisons médicales de se faire vacciner.

Dans un environnement anxigène à l'extérieur de nos frontières et dans le pays lui-même, il nous faut garder confiance et espoir pour les temps à venir.

Nous allons subir un moment d'austérité : Un décalage de 6 mois pour l'augmentation de nos pensions, le coût du gaz et de l'électricité, le déremboursement de certains médicaments, nos consultations prises en charge à 60% au lieu de 70%. Bien sûr, les Mutuelles rembourseront la différence du reste à charge mais répercuteront ce coût sur nos cotisations entre 5% et 10% d'augmentation.

**L'ANR subit également une cure d'austérité. La POSTE met en place un Comité d'entreprise et nous coupe les vivres.**

**Adieu la subvention annuelle de 4000€ et la mise à disposition gratuite de locaux toutes charges comprises.**

**Heureusement, la solidarité du COS et de l'ASPTT nous a permis dans l'urgence de faire face.**

**L'avenir n'est pas si sombre pour l'ANR. Notre équipe soudée saura faire face et nous ne partons pas d'une page blanche. Sur ces mots, je vous souhaite une bonne fin d'année.**

**Solidaires dans l'intérêt de tous, nous resterons.**

**Contactez-nous, rejoignez-nous, nous sommes dotés d'un nouveau site**

**[anr50.fr](http://anr50.fr)**

**N'hésitez pas à le consulter régulièrement, vous y trouverez des informations en temps réel et qui ne figurent pas sur notre journal semestriel. Nous souhaitons interagir avec vous le plus possible, nous sommes à votre écoute.**

**La Présidence et le Conseil d'Administration**

Association Nationale de Retraités Groupe Manche

**Gestion site internet : Marie-Danièle LETOURNEUR**

**[anr50.fr](http://anr50.fr)**

Correspondante ; Texte, mise en page : Marie-Danièle LETOURNEUR, Evelyne MASSICOT, Albert LEBEDEL  
Responsable de la publication : Daniel CAILLOT

## GALETTES DES ROIS 2025.

En association avec  
**LA MUTUELLE GENERALE**  
Elles se dérouleront aux dates ci-après à  
**14h30**

- **EQUEURVILLE-HAINNEVILLE** (Salle DAVOURY rue Ferdinand Buisson) le mardi 7 janvier 2025.  
Tél de Gisèle PASQUIER: 06 72 36 63 11
- **SAINT-LO** (à la Salle des fêtes d'AGNEAUX) le mercredi 15 janvier 2025.
- **AVRANCHES** (salle polyvalente de Vains) le mercredi 22 janvier 2025.

Comme à l'habitude, veuillez-vous inscrire obligatoirement avant la fin décembre 2024 auprès de la MG en transmettant le coupon à détacher dans le journal départemental de la Mutuelle, ou sur papier libre.

Coût 3 Euros

**Chèque à l'ordre de la MG.**

## L'ANR 50 DEMENAGE!

*C'est avec beaucoup de regrets que notre association a dû rendre ses locaux mis à disposition par La Poste depuis plusieurs années pour la fin septembre 2024. De ce fait, la ligne téléphonique n'existe plus.*

*Dorénavant, pour nous contacter, il vous faudra appeler sur les téléphones personnels des membres du bureau.*

***Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site à la page «Nous contacter»***

**anr50.fr**

- ✓ Daniel CAILLOT : Président et responsable secteur **SUD MANCHE** :  
☎ **09 71 34 60 97**
- ✓ Gisèle PASQUIER : ☎ Vice-Présidente **NORD MANCHE** et **Action Sociale** :  
☎ **02 33 03 02 70**
- ✓ Marie-Danièle LETOURNEUR : Vice-Présidente **CENTRE MANCHE**  
(Site internet, et communication):  
☎ **06 88 57 85 77**
- ✓ Christiane HOULLEGATTE et Jeannine DANGER : V-Présidentes **loisirs et voyages** :  
✉ anr50loisirs@orange.fr  
☎ **02 33 57 51 21**
- ✓ Evelyne MASSICOT : **SECRETAIRE** :  
☎ **06 44 71 44 09**
- ✓ Brigitte VARANGLE : **TRESORIERE** :  
☎ **06 81 87 42 04**
- ✓ Albert LEBEDEL **TRESORIER ADJOINT** :  
☎ **06 81 23 09 32**

## LOI DU 8 AVRIL 2024 PORTANT MESURES POUR BATIR LA SOCIETE DU BIEN VIEILLIR ET DE L'AUTONOMIE

*La loi comprend différentes mesures pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitements et faciliter le travail des aides à domicile. Des dispositions sur les EHPAD et l'habitat inclusif complètent le texte.*

**La loi comporte plusieurs volets.**

Les parlementaires l'ont amendée au cours de son examen.

Selon l'Insee, 21,3% des habitants ont 65 ans ou plus en France au 1er janvier 2023. D'ici 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.

### **1. Prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement.**

Elle crée un service public départemental de l'autonomie (SPDA) pour les personnes âgées et handicapées et les proches aidants, sorte de guichet unique afin de simplifier leur parcours usager et de garantir que leur maintien à domicile est soutenu.

Afin de lutter contre l'isolement social des personnes âgées ou handicapées et mieux les informer, par exemple, en cas de crise sanitaire ou de canicule, les services sociaux et sanitaires pourront accéder aux registres des personnes vulnérables tenus par les mairies.

De leur côté, les mairies pourront accéder aux fichiers des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH), sauf opposition de leur part.

### **2. Maltraitements et droits des personnes en établissement.**

Une cellule de recueil et de traitement des alertes en cas de maltraitance de personnes âgées ou handicapées vulnérables est instituée au niveau départemental. Ces cellules devront notamment centraliser les signalements adressés au numéro d'alerte national **3977 (réseau ALMA)**, créé en 2008. Toute personne ayant connaissance de faits constitutifs d'une maltraitance peut les signaler.

### **3. Mesures en faveur des Aides à domicile.**

Une carte professionnelle sera délivrée d'ici 2025 aux aides à domicile intervenant auprès des personnes âgées et handicapées sur le modèle du caducée des médecins.

### **4. Activités et régulation des EHPAD.**

Dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement, la loi supprime l'obligation alimentaire pour les petits-enfants et leurs descendants.

Les règles relatives à la quantité et à la qualité nutritionnelle des repas proposés en **EHPAD** seront fixées par un cahier des charges établi par arrêté des ministres chargés des personnes âgées et de l'alimentation.

## TUTÉLAIRE PREND UN NOUVEAU DÉPART!

**Nous avons déménagé le 7 févr. 2023.**

Tutélaire a quitté son siège historique qu'elle occupait depuis 1967 dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

C'est au **157, avenue de France dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris** que le siège de Tutélaire a pris place.

Vos courriers (déclaration de sinistres, demandes de prestations, réclamations...) doivent dorénavant être envoyés à notre nouvelle adresse:

**Tutélaire  
157 Avenue de France  
75013 Paris**

## Garantie intervention chirurgicale

Cette garantie vous couvre en cas d'**intervention chirurgicale pratiquée dans le cadre d'une hospitalisation complète\*** répertoriée sous le code de regroupement Acte de chirurgie (ADC) dans la classification commune des actes médicaux (CCAM).

Durant toute la période d'hospitalisation, la mutuelle verse une **indemnité journalière de 13€**.

*\* Est considérée comme complète, toute hospitalisation comportant au moins une nuit passée dans l'établissement, à l'exclusion des séjours en service de soins de suite et de réadaptation.*

## **Comment vous faire indemniser ?**

Pour être indemnisé, voici les pièces justificatives à nous fournir :

- Attestation de Sécurité sociale, datant de moins de 3 mois.
- Formulaire de convocation, dans le cas d'une hospitalisation programmée.
- Bulletin d'hospitalisation, remis lors de votre admission.
- Bulletin ou compte-rendu d'hospitalisation, remis au moment de la sortie.

Une fois votre dossier validé, vous recevez votre règlement par virement sur votre compte courant.

 **N°Cristal 0 969 398 399**

APPEL NON SURTAXE

## VIVE LE BENEVOLAT!!!

Les Jeux Olympiques nous montrent que le bénévolat n'est pas mort. Espérons que ces instants exceptionnels ne soient pas qu'un feu de paille et perdurent pour la pérennité du monde associatif. Aujourd'hui une personne sur quatre fait don d'une partie de son temps libre au service des associations (sportives, de retraités, humanitaires, caritatives, soutien scolaire, aides à toutes personnes en détresse). Ils y trouvent un plaisir partagé. Ce don de soi n'est pas sans risque. Le découragement est de plus en plus fréquent il requière des qualités d'altruisme et est très chronophage.

Savoir résister à toutes les formes d'ingratitude est la condition indispensable pour continuer le bénévolat. L'ANR a toujours besoin de vous organiser son assemblée générale, visiter les plus de 90 ans, organiser et encadrer les sorties.

Le bénévolat nous aide à chasser de notre esprit cette haine aveugle qui pourrait hélas envahir nos pensées que tout ce qui nous arrive : **«C'est de la faute des autres et de céder à cette facilité».**

**Sachez tous que "Si le bénévolat n'est pas rémunéré ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix".**

**Enfin c'est juste mon avis. Venez nous rejoindre vous serez les bienvenus!!!.**

*Votre président: Daniel CAILLOT*

## SENIORS EN VACANCES



**Le mot de  
Blandine Charveriat-Louis,  
Directrice BU La Poste Grand Public**

La Poste, entreprise citoyenne, partage avec l'ANCV une préoccupation commune, proposer une offre de services de qualité et accessible à tous.

Les vacances étant un vecteur puissant d'épanouissement personnel et d'intégration sociale, il nous paraît essentiel d'intégrer l'ANCV à notre bouquet de services destiné aux seniors et de faire connaître son dispositif unique dans un contexte économiquement difficile pour beaucoup. Faciliter le quotidien des seniors, celui de leurs proches, en maintenant leur pouvoir d'achat et ainsi favoriser le bien vieillir est notre raison d'être.

Je suis heureuse de faire découvrir le programme « Seniors en Vacances » grâce à nos 65 000 facteurs et nos bureaux de poste répartis sur tout le territoire, et ainsi contribuer au départ en vacances du plus grand nombre à l'aide d'une large sélection de séjours à tarifs préférentiels.

Cet été, grâce à Seniors en vacances, nous étions **9 adhérents de l'ANR** à nous joindre à un **groupe (reconnu porteur de projet) d'une quarantaine de retraités d'EDF** afin d'y effectuer un séjour d'une semaine.

Daniel, et Jacqueline CAILLOT étaient des nôtres. Nous avons visité **«GUERANDE, les Chantiers de l'Atlantique» à St Nazaire, le Sous-marin ESPADON, les Marais salants, la visite du Croisic en petit train, une soirée concert à VANNES.**

**La journée à Belle-Île en mer était également au programme.**

La chance était avec nous puisque le soleil était de la partie. Nous l'avons emporté avec nous puisqu'il s'est mis à pleuvoir le jour de notre départ!!!

Marie-Danièle LETOURNEUR

## NOS ACTIVITES PASSES

### LES FLORALIES

La mélodie de Jane BIRKING « La gadoue » aurait pu nous bercer lors de cette sortie aux Florales de NANTES. Le voyageur nous avait conseillé de prendre des bottes et ne s'était pas trompé.

Les Florales de NANTES ont déménagé en VENDEE pour la 1ère fois. Il n'y a pas de comparaison avec la prestation du passé. L'organisation sur le nouveau site reste à parfaire (une seule entrée et une organisation balbutiante).

C'est dommage et il faut le reconnaître, tout était mis en œuvre pour une 1ère réussie.

Le thème sur les jeux olympiques était très bien illustré. Fleurs, arbustes, fruits et cucurbitacées donnaient les plus beaux aspects aux tableaux présentés.

Le soir, un merveilleux spectacle sur les saisons clôturait cette visite arrosée.

Musiciens et danseurs ont régalé nos oreilles et nos yeux : **SPLENDIDE !**

Malgré un temps exécrable, nous avons passé une excellente journée.

Que soient réglés les problèmes d'organisation.

Le parc merveilleux de « LA CHABOTERIE » peut redonner aux Florales leur lustre d'antan.

*Daniel CAILLOT*

21/05/2024 20:13

### AG DE L'ANNEE 2025

Elle se déroulera le **jeudi 24 Avril 2025** à La MEAUFFE comme l'an passé.



## Cherbourg-en-Cotentin

CHERBOURG-OCTEVILLE. Anniversaire à l'Ehpad Le Gros Hêtre

### **100 bougies de soufflées pour Roger Goyan**



→ Le Gros Hêtre a réservé un bel anniversaire au jeune centenaire Roger Goyan, ici entouré de ses neveux et nièces ainsi que du personnel de l'Ehpad.

**LUNDI** 22 janvier, Roger Goyan, qui réside à l'Ehpad Le Gros Hêtre depuis 2019, a fêté ses 100 ans entouré par ses neveux et nièces.

À cette occasion lui a été remise la médaille de la reconnaissance mutualiste par André Leprovost, vice-président de la section manchoise de la Mutuelle générale, et Évelyne Cudelou, trésorière.

Maria-Claire Legendre et Gisèle Pasquier, de l'Association des retraités de la Poste et qui lui rendent visite chaque année en janvier depuis 10 ans, étaient également présentes à

cet anniversaire.

Roger Goyan a vu le jour le 22 janvier 1924 à Cherbourg. À l'âge de 15-16 ans, il fait des petits boulots, puis il est employé chez un grossiste de boissons et farines.

#### **Entouré par ses neveux et nièces**

La guerre venue, son père, cheminot, le fait entrer au chemin de fer, au dépôt de la vallée de Quincampou, où il y reste 7 ans.

En 1955, il passe le concours des PTT, avant d'être ensuite muté à Charenté-le-Héron, près de Villiers-le-Poêle. C'est aussi en 1955 qu'il adhère à la mutuelle des PTT, qui gèrera alors la Sécurité sociale, devenue la Mutuelle générale en 1981.

Quelque temps plus tard, il fait la rencontre de Geneviève, sa future épouse, et demande sa mutation à Cherbourg, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière.

« J'ai eu le mal du pays, j'ai été muté au bureau de Cherbourg Principal. Pendant 20

ans, j'ai apporté le courrier aux habitants de ma maison natale », se souvient le cheminot.

Pendant 41 ans, il a vécu avec son épouse à La Glacière, dans une maison où il aimait bricoler et adorait s'occuper de son jardin, en vrai passionné de jardinage qu'il est.

Désormais, Roger Goyan passe des jours heureux et paisibles au Gros Hêtre, bien entouré par ses neveux et nièces et leurs enfants (lui et Geneviève n'ayant pas eu d'enfants) et par un personnel aux petits soins.

K. P.

### ACTIVITES 2024 à venir Orchestre Harmonie COUTANCES

14 et 15 décembre

### ACTIVITES 2025 à venir

Galettes des Rois

En Janvier 2025

Déjeuner spectacle LESSAY

mars 2025

### Circuit 4 perles d'Europe Centrale

1<sup>er</sup> au 8 Octobre 2025

### Ils nous ont rejoints

Mme ANGOT Jeannine, COLETTE Jeannine, HEBERT Corinne, M. POZZI Maurice, Mme QUINTON Marlène.

### Ils nous ont quittés

Mme BLANCHERE Paulette, M. CHAIGNEAU Pierre, Mme DUCLOS Josette, Michel LAMY, LEFEVRE Jeanne, M. PASQUIER Auguste, Mme PRIEUR Denise, LERONDEL Marcel

